

Préavis N° 02-2025

Demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule électrique pour le service de conciergerie

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 30 avril 2025

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour l'achat d'un véhicule pour le service de conciergerie.

1. Préambule

Le service de conciergerie joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos infrastructures. Afin de répondre aux besoins croissants en matière de transport de matériaux, de gestion des urgences techniques et de déplacements logistiques entre les sites, une solution matérielle adaptée devient nécessaire. Ce préavis vise à justifier et préciser la demande d'achat d'un véhicule utilitaire pour améliorer l'efficacité et la durabilité des activités liées à ce service.

2. Situation actuelle

Avant janvier 2020, une partie des transports était assurée par la commune de Rolle, notamment pour les déchets organiques. Pour les encombrants ou lors de déménagements, il était également possible de s'organiser avec la commune et d'emprunter, si nécessaire, un véhicule. Les déplacements ainsi que la location des véhicules nous étaient facturés. Cependant, cette possibilité n'existe plus aujourd'hui. Actuellement, les transports de matériel, les achats professionnels (dans des magasins spécialisés comme Landi ou Hornbach et autres), ainsi que les déplacements liés aux urgences techniques ou aux trajets vers la déchetterie, sont réalisés avec les véhicules personnels des employés. Cependant, ces véhicules ne sont pas adaptés au transport de marchandises. Leur utilisation entraîne une usure prématurée et limite le transport de matériel volumineux, nécessitant ainsi le recours à des prestataires externes, ce qui représente un coût conséquent pour l'Association. Bien que les frais kilométriques soient remboursés, aucune indemnisation n'est prévue pour l'usure des véhicules privés utilisés à des fins professionnelles. De plus, le cadre réglementaire en cas d'accident demeure flou, soulevant des incertitudes. Cette situation génère une insatisfaction et des contraintes opérationnelles importantes.

3. Besoins

Pour pallier ces difficultés, la commission de construction et le service technique & sécurité propose d'acquérir un véhicule utilitaire dédié. Ce véhicule permettra :

- Le transport efficace et sécurisé des matériaux et marchandises entre les différents sites ;
- Le transport de matériel volumineux comme des tables scolaires qui ont lieu plusieurs fois dans l'année ;
- La mutualisation d'utilisation avec le service scolaire ;
- Une meilleure réactivité lors des urgences techniques et logistiques.

Un véhicule électrique est préféré pour s'inscrire dans notre engagement en faveur de la durabilité environnementale. Toutefois, si aucune option d'occasion électrique satisfaisante n'est disponible, un utilitaire thermique neuf serait envisagé comme alternative.

4. Coûts et ligne budgétaire

Les devis obtenus pour un véhicule neuf, adapté au volume de marchandises requis, fonctionnant à l'électricité et doté d'un crochet de remorquage.

Les frais annuels estimés pour l'entretien sont les suivants :

- Assurance et plaque : CHF 2'200.-
- Entretien, pneus et consommables : CHF 800.-

Au regard des besoins identifiés, nous préconisons l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour un montant estimé à CHF 47'000.-. Cette démarche conjugue efficacité, durabilité environnementale et gestion optimale des ressources.

Le montant final sera amorti sur 10 ans comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des communes, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 30 avril 2025
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°02-2025 Demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service de conciergerie ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'achat de CHF 47'000.- TTC pour l'acquisition d'un véhicule ;
- D'accorder au Comité de Direction d'ajouter le montant de CHF 3'000 pour les frais d'assurance et de service de la fourgonnette à imputer au compte 500.3186.40 Assurances véhicules à moteur et au compte 500.3141.01 Entretien véhicule ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer l'achat d'un véhicule utilitaire.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 10 mars 2025.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice